

TARIFS EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2018

Hébergement Permanent			
Hébergement	Dépendance		
53.60 € (plus de 60 ans) *	GIR 1 et 2	GIR 3 et 4	GIR 5 et 6
		19,93 €	12,65 €
Aide du Conseil du Département (APA)	-14.56 €	-7.28 €	0,00 €
Reste à charge	58.97 €	58.97 €	58.97 €
Caution à payer à l'entrée : 30*53,60 € = 1 608,00 €			

Hébergement temporaire			
Hébergement	Dépendance		
53.60 €	GIR 1 et 2	GIR 3 et 4	GIR 5 et 6
		19,93 €	12,65 €
Reste à charge	73,53 €	66,25 €	58,97 €

(*) APA : Aide Personnalisée à l'Autonomie

Nota : Depuis le 1^{er} Janvier 2017, le Conseil du Département ne verse plus l'APA aux Établissements pour les Hébergements Temporaires. La totalité de la dépendance est facturée au Résident temporaire.

- Moins de 60 ans : Tarif Hébergement : 70,69 €

. * . * . * . * . *